

ce droit, remporté à la suite de luttes lors des premières années du gouvernement responsable, constitue un devoir auquel ils ne sauraient se soustraire sans trahir le mandat qui leur a été confié.

En 1957, il me semble, plus encore qu'il y a 50 ans ou 100 ans, les Canadiens français se doivent de confirmer par leur attitude, autant à l'intérieur qu'à l'extérieur de cette enceinte, ce droit imprescriptible pour la reconnaissance duquel leurs ancêtres ont si vaillamment combattu.

C'est également en français, monsieur l'Orateur, que j'entends rendre à Sa Majesté Élisabeth II, reine de la Grande-Bretagne et du Canada, l'hommage qui lui est dû. Tous les Canadiens, de quelque origine qu'ils soient, sont profondément reconnaissants envers leur très gracieuse Souveraine de l'insigne honneur qu'elle leur a fait en venant inaugurer la première session du 23^e Parlement. Je crois l'occasion propice, aussi, de réitérer à son égard, ainsi qu'à Son Altesse royale le prince Philippe et à toute la famille royale, les sentiments d'attachement, de respect et de loyauté que les Canadiens d'origine française nourrissent à l'égard des institutions politiques britanniques.

J'en profite aussi pour féliciter M. l'Orateur non seulement pour l'honneur qui lui a été conféré par la Chambre, mais aussi pour la façon dont il s'acquitte de sa tâche. J'espère qu'il continuera de remplir ses fonctions avec dignité et efficacité. Vous me permettez, vous aussi, monsieur le vice-président de la Chambre, de vous exprimer mes félicitations et de vous offrir mes bons souhaits pour l'avenir.

Je m'en voudrais, monsieur l'Orateur, de déroger à la tradition qui veut que ceux qui participent à ce débat félicitent, en premier lieu, ceux qui ont proposé et secondé l'Adresse en réponse au discours du Trône (MM. Smith (Calgary-Sud) et Arsenault). Je les félicite d'abord pour l'honneur que le gouvernement leur a conféré et pour la façon avec laquelle ils se sont acquittés de leur tâche. Me souvenant d'une occasion semblable,—il y a au delà de 20 ans,—alors que le gouvernement m'avait choisi pour remplir une fonction semblable, j'ai écouté avec attention leurs discours, et c'est avec sympathie et admiration que j'ai entendu ce qu'ils avaient à dire.

Après ces considérations préliminaires, mais nécessaires, je ne puis oublier que l'honneur qui m'échoit aujourd'hui de siéger en cette enceinte, je le dois d'abord et avant tout aux électeurs du comté de Laurier. Je suis fier de représenter ce comté, fier d'abord à cause de son nom, parce que, pour moi, sir Wilfrid Laurier a été non seulement celui

qui, pendant la plus grande partie de sa vie, s'est dévoué à l'unité nationale, mais aussi parce que ce fut un des plus grands premiers ministres du Canada.

J'ai été, comme beaucoup d'autres Canadiens, influencé par la pensée et la doctrine de ce maître. Il est demeuré pour moi un chef vivant et un maître dont l'enseignement, malgré le recul du temps, reste valable aujourd'hui plus que jamais. La réputation du comté de Laurier n'est toutefois pas uniquement attribuable à son nom. Ce comté a eu, en cette enceinte, des représentants dignes de confiance. Je n'en nomme que quelques-uns: sir Lomer Gouin, M. J.-A. Mercier, l'honorable M. Ernest Bertrand, et celui qui m'a précédé à la Chambre des communes, M. Eugène LeFrançois, aujourd'hui membre de la Chambre haute,—à qui je tiens à rendre hommage,—qui a représenté le comté avec tant de dévouement au cours des années qui ont précédé mon retour à la politique.

Depuis la dernière session, des changements assez importants se sont produits dans la vie politique canadienne. A la suite des élections du 10 juin, un nouveau gouvernement a été formé, dont le très honorable député de Prince-Albert (M. Diefenbaker) a assumé la direction. Il convient de le féliciter, même s'il n'est là que provisoirement, car il est en grande partie responsable du résultat, même si l'on ne peut approuver la façon dont il a procédé, ni les promesses au moyen desquelles il est arrivé au pouvoir.

Il n'est pas exagéré d'affirmer, je crois, que jamais, dans les annales politiques canadiennes, il y a eu autant d'exagération et de promesses faites lors d'une élection. Et c'est le cas ici, je crois, monsieur l'Orateur, de paraphraser la formule de sir Winston Churchill: "jamais dans les annales politiques canadiennes un si petit nombre de politiciens n'a fait miroiter aux yeux du peuple tant de promesses à tant de gens".

Parcourant le pays en tous sens, le premier ministre et ses principaux lieutenants ont promis tout à tous, à tel point qu'au lendemain d'une victoire aussi incertaine qu'inattendue, plusieurs se sont officieusement repentis,—mais un peu tard,—d'avoir voulu jouer au père Noël en plein mois de juin.

Il a fallu très peu de temps, cependant, à ceux d'entre nous qui siègent de ce côté-ci de la Chambre pour s'apercevoir qu'ils sont soudainement devenus remplis de circonspection et de crainte à la suite des déclarations qu'ils ont faites à la Chambre autrefois.

Voilà pourquoi mon chef avait fort raison de dire, dans ses observations à la Chambre, que pas grand-chose a été changé par ce qui s'est passé depuis le 10 juin, sauf les visages. Car, les uns après les autres, ils